

ARRETE
portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2026

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Maire de ALLIGNY-COSNE

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le Code Général des Collectivités,
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

ARRETE

Article 1 : Tableau d'avancement

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations	Avis
<i>M. COUDERC Jimmy</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1		Favorable

Total promouvables : 4

Nombres d'hommes : 2

Nombre de femmes : 2

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à ALLIGNY-COSNE
Le... *12.03.2026*

Le Maire

Philippe BOURGEOIS

